

NOTE



Date : 29 mars 2016
Note DRH/2016-05/ BM-FM-EG

A L'ATTENTION DE L'ensemble du personnel de MISTRAL Habitat
DE LA PART DE Monsieur Benoît MONTINI
Directeur Général

Objet : Parking du « 4, Avenue des Sources » à AVIGNON.

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des accords avec le Conseil Départemental de Vaucluse, l'accès des véhicules autorisés à se garer sur le parking du « 4, Avenue des Sources » à AVIGNON a fait l'objet d'autorisations nominatives et en lien avec la fonction délivrées par la Direction Générale.

L'accès est donc réservé aux seuls véhicules autorisés dont le numéro d'immatriculation a été signalé avec remise de macaron à apposer sur le pare-brise durant le stationnement.

Je vous rappelle donc que si vous ne bénéficiez pas d'une autorisation de MISTRAL Habitat, en aucun cas vous ne pouvez vous garer sur ce parking.

Vous remerciant pour votre compréhension,

Le Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Benoît MONTINI", written over a blue horizontal line.

Benoît MONTINI